



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**GROUPE DE TRAVAIL CNEA
TRONC COMMUN DES 16 SPECIALITES DU BACCALAUREAT
PROFESSIONNEL DELIVRE PAR LE MAA**

DGER-POFE-BDET- 29 avril 2021

Contexte: un chantier de rénovation qui s'inscrit dans 4 dynamiques

- Une réforme nécessaire de la voie professionnelle pour valoriser et réaffirmer les spécificités du MAA
- Une réponse aux évolutions des métiers et aux besoins de la société actuelle
- Une actualisation de l'offre de certification des compétences
- Une généralisation et une extension du plan EPA2 dans les pratiques pédagogiques (enseigner à produire, transformer, commercialiser et consommer autrement)



Données statistiques relatives au baccalauréat professionnel toutes spécialités confondues du MAA

Session	Session 2019	Session 2020
Nombre de candidats présents à l'examen	25708	25890
Nombre de candidats admis	21837	24054
Pourcentage de réussite	85%	93%

L'esprit de la réforme de la transformation de la voie professionnelle

- **Un cap ambitieux qui engage les apprenants dans un parcours exigeant et valorisant**
- **Un tremplin vers une insertion professionnelle immédiate ou une poursuite d'études réussie**
- **Une vraie reconnaissance auprès des acteurs des métiers**



La déclinaison de la transformation de la voie professionnelle au MAA

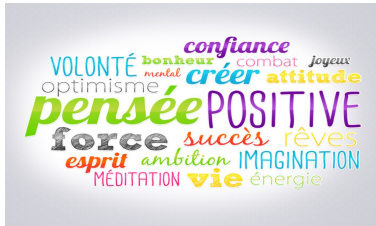
Les avancées et les spécificités du MAA par rapport à la voie professionnelle :

- Travail accompli sur les familles de métiers du ministère chargé de l'agriculture : arrêté du 29 mars 2019 relatif aux familles de métiers pour les 16 spécialités du baccalauréat professionnel relevant de l'article D.357-53 du code de l'éducation (JO du 31 mars 2019 ;
- Un CAPa rénové avec une entrée capacitaire dès 2015,
- Rénovation en cours des BTSA avec structuration des blocs de compétences,
- Une pratique « historique » de la pluridisciplinarité au MAA.

3 nouveaux défis à relever pour faire face aux 3 grands enjeux de la voie professionnelle :

Les défis concernant le parcours individuel de l'apprenant et son insertion dans la société :

- répondre aux besoins éducatifs permettant au jeune bachelier d'être en capacité d'agir en conscience dans une société complexe et dans un monde professionnel en mutation.
- Former un citoyen éclairé
- Accompagner une personne dans son projet professionnel



Les défis concernant la préparation d'un diplôme certifiant des compétences de niveau IV :

- répondre aux besoins scolaires en renforçant les compétences en matière de communication interpersonnelle ou numérique, logique, analyse.
- ouvrir le champ des possibles sur les métiers, l'ouverture au monde et l'accès à l'enseignement supérieur.
- se projeter dans une perspective de formation tout au long de la vie et de promotion sociale



Les défis à relever concernant la reconnaissance de la valeur professionnelle :

- répondre aux besoins des professionnels par une meilleure adéquation entre formation et compétences métiers attendues.
- faire connaître l'actualité des métiers et des secteurs économiques de sa spécialité
- découvrir les filières professionnelles et les styles professionnels associés aux métiers



Un Chantier qui s'est focalisé sur la définition et le périmètre des blocs de compétences en vue de l'acquisition d'un diplôme de niveau IV

Rappel: bloc de compétences, une définition encadrée par la loi

La définition législative des blocs de compétences est prévue à l'art. L. 6113-1 du code du travail :

« Les certifications professionnelles sont constituées de blocs de compétences, ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées. »

Un projet de rénovation qui fait l'objet de nombreux échanges avec les opérateurs et partenaires de la DGER :

- Expertise de l'Enseignement Agricole
- Concertation pour avis avec toutes les organisations syndicales
- Consultation des professionnels sur les besoins et leurs évolutions

Les interrogations et les réflexions qui ont été posées en vue de l'écriture des blocs de compétence du nouveau tronc commun du bac professionnel

- **Quel fil rouge proposer pour les blocs de compétence du tronc commun afin qu'ils donnent accès aux compétences générales attendues et qu'ils répondent à une approche située ?**
- **Rappel : une approche située est une approche dont l'objectif est de parvenir à un processus mental par lequel l'apprenant construit dans et par l'action, une signification à la situation qu'il vit, afin qu'il se l'approprie et qu'il soit en mesure de comprendre des « mécanismes » qu'il sera en capacité de remobiliser dans d'autres situations de la vie et afin qu'il se dote d'outils pour savoir faire face aux situations futures**
- **Comment faire en sorte que le fil rouge réponde aux questions :**
 - **Quelles situations de formation proposer pour les rendre appétentes et didactiques auprès des jeunes d'aujourd'hui tout en répondant à de vraies attentes sociétales et/ou professionnelles?**
 - **Comment conduire les apprenants à intégrer un collectif ? Quels sont les leviers à mobiliser pour que des jeunes intègrent la dimension du travail en équipe/du travail en mode projet ?**
 - **Comment leur transmettre un bagage culturel et une culture citoyenne afin que les apprenants soient parés pour leur vie future ?**
 - **Quelles situations problème choisir et faire vivre aux apprenants afin qu'ils puissent s'insérer de manière efficace , pour que l'on puisse les accompagner dans leur projet de vie et/ou de poursuite d'études en BTSA ?**
 - **Quels dispositifs mettre en place pour les outiller dans leur recherche de stages ou d'emploi ?**



Rappels : quelles sont les compétences attendues d'un détenteur d'un diplôme de niveau IV ?

Les diplômes de niveau 4 correspondent au niveau bac (décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 paru au JO du 9 Janvier 2019)

Ces diplômes visent à former ouvriers, employés, techniciens ou artisans hautement qualifiés.

Les personnes possédant un diplôme de niveau 4 doivent être en capacité de mobiliser un éventail large d'aptitudes, d'adapter des solutions existantes pour résoudre des problèmes précis, d'organiser leur travail de manière autonome, de faire preuve d'initiatives dans des contextes généralement prévisibles mais susceptibles d'évoluer, ainsi que participer à l'évaluation des activités.

Elles doivent savoir s'adapter à des contextes de travail dans des entreprises à taille ou statut variables. Elles ont le sens des responsabilités et la capacité de se remettre en cause. Elles peuvent avoir le statut de salariée ou de chef(fe) d'entreprise. Elles doivent savoir écouter et dialoguer, savoir s'entourer d'experts pour être conseillées dans leurs décisions ou accompagnées dans leurs projets. Elles doivent également savoir assurer une veille prospective et rechercher les meilleures pratiques ou techniques disponibles pour progresser.

Les 4 nouveaux blocs de compétences du tronc commun mis en vis-à-vis des compétences du bac actuel

	AVANT LA RENOVATION (depuis 2009)	PROJET A PARTIR DE LA RENTREE 2022
Bloc 1	Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles	Construire son jugement sur des questions sociétales/du monde actuel
Bloc 2	Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle	Partager son point de vue dans un monde numérique
Bloc 3	Développer sa motricité	Développer son identité culturelle
Bloc 4	Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques	Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

Voir fichier joint sur RESANA : projet de certification IEA

Architecture du nouveau tronc commun du baccalauréat professionnel

- Volumes horaires globaux constants : 910 h TC
- EIE : 112 h (enseignements qui peuvent être réalisés par des enseignants de disciplines générales ou professionnelles en fonction des projets des équipes)
- Un volume horaire de pluridisciplinarité pouvant contribuer au Tronc Commun
- EMC : nouveauté 14 h cours et 14 h pluri
- Stage collectif ESDD
- Nouveau Stage collectif préparation et valorisation PFMP

Proposition nouvelle grille horaire du BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

Enseignements obligatoires	Horaire élève (sur 56 semaines)			Horaire hebdo.	Fléchage complémentaire sur les heures de pluridisciplinarité
	Disciplines	Situation actuelle	Evolution proposée		
Lettres modernes	112		112	2	
Histoire et géographie /EMC	84	+ 14 pour EMC	98	1,75	14
Langue vivante	98		98	1,75	
Education socioculturelle	84		84	1,5	
Education physique et sportive	112		112	2	
Documentation	28		28	0,5	
Biologie - Ecologie	70		70	1	
Mathématiques	112		112	2	
Physique et Chimie	70	- 14	56	1	14
TIM	28		28	0,5	
EIE	112		112	2	
TOTAL	910		910		